



Montréal, le 13 mars 2009

Par courriel

M^e Louise Tremblay
Miller Thomson Pouliot
1155, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H3B 3S6

OBJET : Conditions de service des distributeurs de gaz naturel
Dossier : R-3523-2003

Chère consoeur,

La formation de régisseurs chargée de l'examen du dossier a pris connaissance des précisions présentées dans votre lettre du 10 mars 2009. Elle autorise Gazifère à déposer, **d'ici le 30 avril 2009**, sa proposition quant aux modalités applicables au mode de paiements étalés visées à l'article 7.2.3 des *Conditions de service de gaz naturel de Gazifère Inc.* fixées par la décision D-2008-155.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/sp

c.c. SCGM
Tous les intervenants